

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 17/222 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENERGIE ET DES GAZ A EFFET DE SERRE DE CORSE (OREGES DE CORSE)

---

#### SEANCE DU 27 JUILLET 2017

L'An deux mille dix-sept et le vingt-sept juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BENEDETTI François, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, CESARI Marcel, CHAUBON Pierre, COMBETTE Christelle, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GRIMALDI Stéphanie, GUIDICELLI Lauda, GUIDICELLI Maria, GUISEPPI Julie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, RISTERUCCI Josette, ROSSI José, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TOMA Jean, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ARMANET Guy à Mme GUIDICELLI Lauda  
M. BUCCHINI Dominique à M. STEFANI Michel  
M. COLOMBANI Paul-André à Mme CASALTA Mattea  
M. GIACOBBI Paul à Mme GUIDICELLI Maria  
M. LEONETTI Paul à Mme GUISEPPI Julie  
Mme NADIZI Françoise à Mme FILIPPI Marie-Xavière  
Mme PROSPERI Rosa à M. BENEDETTI François  
M. PUCCI Joseph à M. BERNARDI François  
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme GRIMALDI Stéphanie  
M. SANTINI Ange à Mme MARIOTTI Marie-Thérèse  
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. MONDOLONI Jean-Martin  
M. TALAMONI Jean-Guy à Mme POLI Laura Maria  
M. TATTI François à M. BARTOLI Paul-Marie  
M. TOMASI Petr'Antone à Mme SIMEONI Marie

#### **ETAIT ABSENT :**

M. LACOMBE Xavier.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le décret n° 2015-1697 du 18 décembre 2015 du Premier Ministre et de la Ministre de l'Ecologie rendant opposable la Programmation Pluriannuelle de l'Energie Corse,
- VU** la délibération n° 13/272 AC de l'Assemblée de Corse du 20 décembre 2013 portant adoption du Schéma Régional Climat Air Energie,
- VU** la délibération n° 15/254 AC de l'Assemblée de Corse du 29 octobre 2015 portant adoption de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2017-102 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, en date du 25 juillet 2017,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

**PREND ACTE** des éléments d'information présentés dans le rapport joint à la présente.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 juillet 2017

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Hyacinthe VANNI

**ANNEXES**



## Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Corse (OREGES de Corse)

### Rapport d'information

#### Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse

#### Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

L'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) de Corse, porté par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie, est un outil collaboratif d'analyses, de partage de connaissances et de concertation réunissant les différents acteurs de l'énergie et du climat. Il répond au besoin d'un lieu centralisé où les données pourront être étudiées et restituées sous des formes utiles à tous. Il vise à suivre l'évolution de la situation énergétique et de l'impact climatique en Corse, à lancer une dynamique partenariale territoriale et à accompagner les politiques énergétiques régionales et locales.

Les missions et objectifs de l'OREGES de Corse sont les suivants :

- **Améliorer et développer la connaissance de la situation régionale et infra régionale en termes de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre**, grâce à :
  - la collecte et le recueil de données statistiques ;
  - la mise en place d'outils et d'indicateurs de suivi ;
  - l'analyse de la situation énergétique et climatique à l'aide de ces indicateurs ;
  - l'élaboration de bilans énergétiques réguliers ;
  - l'élaboration de rapports spécifiques nécessaires à l'analyse de la situation régionale.
  
- **Etre un lieu de concertation et d'échanges** afin de renforcer la collaboration entre les différents acteurs institutionnels, privés, associatifs de l'air, de l'énergie et du climat, de mener une réflexion commune et de favoriser les partenariats et les programmes d'actions communs. Ceci se traduit en particulier par :
  - l'animation du réseau des acteurs régionaux sur des sujets définis et la participation à des groupes de travail nationaux ;
  - la diffusion au plus grand nombre ou à des acteurs spécifiques selon les sujets des travaux de l'OREGES de Corse au travers de la production de supports d'information (documents techniques, plaquettes grand public et site internet) ainsi que l'organisation de journées de rencontres à intervalles réguliers entre les différents acteurs.

- **Accompagner les politiques énergétiques régionales**, en développant des outils d'analyse et d'aide à la décision. L'accompagnement et l'évaluation des politiques énergétiques passent par :
  - la fourniture de données pour l'élaboration de diagnostics territoriaux ;
  - la participation à l'évaluation de l'impact des politiques mises en œuvre localement notamment dans le cadre des Plans Climat Energie Territoriaux ;
  - un suivi du SRCAE, de la PPE et un support à l'élaboration des Plans Climat Energie.

**La présente lettre d'information résume les résultats de l'an Un de la PPE, avec nos progrès, notre potentiel mais aussi le chemin qu'il nous reste à parcourir.**

**Après des rappels sur les objectifs de la PPE, le document présente le bilan du système énergétique en 2016, puis fait un focus sur le système électrique de la Corse. Enfin, il est proposé un état des lieux des énergies renouvelables électriques et thermiques ainsi qu'un bilan des émissions en gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques.**

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.